



Titre professionnel enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

Durée de formation :

- Durée totale : 1225 heures (910h de formation + 280h en entreprise + 35h de session d'examen).

Public concerné :

- Toute personne souhaitant se qualifier ou se reconvertir en obtenant une qualification professionnelle reconnue au RNCP 35329.
Renseignement sur le site de France Compétences :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35329/>

Prérequis :

- Toute personne titulaire du permis de conduire catégorie B en cours de validité,
- Niveau de culture générale BAC recommandé,
- Avoir participé et validé une évaluation de positionnement.
- Être âgé de 20 ans minimum, et ne pas être en période probatoire.
- Être apte médicalement.
- Ne pas faire l'objet d'une condamnation (cf. articles R. 212-1 à R. 212-5 du code de la route).
- Disposer d'un ordinateur portable personnel.



Programme de formation :

- **Le TP ECSR est composé de 2 certificats de compétences professionnelles.**

CCP 1 : *Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives dans le respect des cadres réglementaires en vigueur :*

- Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation.
- Animer une séance collective de formation à la sécurité routière.
- Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule léger.
- Évaluer le degré d'acquisition des compétences des apprenants.
- Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage.
- Repérer les difficultés d'apprentissage et essayer d'y remédier.
- Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels.

CCP 2 : *Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement :*

- Analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation.
- Construire et préparer une action de sensibilisation.
- Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des usagers et de l'environnement.
- Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer.



Métier et débouchés professionnels :

- Le métier d'Enseignant de la conduite et de la sécurité routière joue un rôle essentiel dans la formation, l'accompagnement et la sensibilisation des apprenants.
En école de conduite, il assure la relation avec les différents clients et participe à la gestion administrative et logistique des formations, tout en représentant l'image de la société. Il peut intervenir également dans des structures extérieures pour mener des actions de sensibilisation à l'ensemble des usagers de la route.
- La formation ESCR ouvre sur des perspectives et des métiers tels que :
 - Enseignant de la conduite moto (CCS moto).
 - Enseignant de la conduite du groupe lourd (CCS groupe lourd).
 - Coordinateur d'enseignants.
 - Exploitant d'une auto-école (sous conditions d'ancienneté et de diplomation, nous consulter).

Modalités et délais d'accès :

- Avoir satisfait aux prérequis.
- Sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur.
- Sous réserve des disponibilités des sessions du Centre de Formation ETOILE.

Moyens pédagogiques, humains, référents, assiduité, évaluations :

- Modalités et moyens pédagogiques :
 - Formation mixte en présentiel et distanciel (Blended Learning).
 - Salles de cours équipées en multimédias
 - Accès internet wifi élèves.
 - Véhicules d'enseignement de la conduite en boîte manuelle et automatique.
 - Outils et ouvrages pédagogiques réglementaires au format papier ou numérique remis aux stagiaires.



- Moyens humains :
 - Formateurs titulaires du diplôme Brevet d'Aptitude à la Formation de Moniteurs (BAFM) ou Formateurs aux Métiers de l'Éducation et de la Sécurité Routières (FMESR).
 - Enseignants de la conduite (sous conditions d'expérience et de compétences).
- Personnel dédié :
 - Référents Qualiopi, RSE, RGPD, PSH : merci de contacter notre agence.
- Assiduité des stagiaires :
 - Etats de présence par demi-journées signés par les stagiaires et contresignés par le formateur.
- Modalités d'évaluation :
 - Evaluations réalisées en cours de formation.
 - Attestation de fin de formation remise au candidat.
 - Certificateur : Ministère du travail.

Pour plus d'informations :

(Dates des prochaines sessions, tarifs, financements et aides)

N'hésitez pas à nous contacter par courriel à l'adresse suivante :

contact@ae-etoile24.fr ou au 05.53.58.49.07 (messagerie disponible et rappel).

Nous prendrons contact avec vous
pour vous proposer une réunion d'information et des tests de positionnement.